

L'IROQUOISE.

HISTOIRE, OU NOUVELLE HISTORIQUE.

Il y a quelques années, un monsieur, qui voyageait de Niagara à Montréal, arriva de nuit au Côteau du Lac. Ne pouvant se loger commodément dans l'une des deux chétives auberges de l'endroit, il alla prendre gîte chez un cultivateur des environs. Comme son hôte l'introduisit dans la chambre où il devait coucher, il y aperçut un portefeuille de voyage, agrappé en argent, et qui contrastait avec la grossièreté des meubles de la maison. Il le prit et lut les initiales qu'il y avait sur le fermoir. "C'est une affaire curieuse, lui dit son hôte, et plus vieille que vous et moi." — "C'est sans doute, répondit l'étranger, quelque relique, dont vous auriez hérité." — "C'est quelque chose comme cela, répartit l'hôte : il y a dedans une longue lettre qui a été pour nous jusqu'à présent comme du papier noirci. Il nous est venu en pensée de la porter au P. M. . . ., aux Cèdres ; mais j'attendrai que ma petite fille, Marie, soit en état de lire l'écriture à la main. . . ." "Si la chose ne vous déplaît pas, dit l'étranger, j'essaierai de la lire." Le bonhomme consentit avec joie à la proposition : il ouvrit le portefeuille, prit le manuscrit, et le donna à l'étranger. "Vous me faites beaucoup de plaisir, lui dit-il ; j'aurais été, même plus tard, une tâche difficile pour Marie ; car, comme vous voyez, le papier a changé de couleur, et l'écriture est presque effacée. . . ."

Le zèle de l'étranger se ralentit, quand il vit la difficulté de l'entreprise. "C'est sans doute quelque vieux mémoire de famille," dit-il, en dépliant le manuscrit d'un air indifférent.

"Tout ce que je sais, reprit l'hôte, c'est que ce n'est point un mémoire de notre famille : nous sommes, depuis le commencement, de simples cultivateurs, et il n'a rien été écrit sur notre compte, à l'exception de ce qui se trouve sur la pierre qui est à la tête de la fosse de mon grand-père aux Cèdres. Je me rappelle, comme si c'était hier, de l'avoir vu assis dans cette vieille chaise de chêne, et de l'avoir entendu nous raconter ses voyages aux lacs de l'ouest, avec un nommé Bouchard, jeune français, qui fut envoyé à nos postes de commerce. On ne parcourait pas le monde alors, comme à présent, pour voir des rapides et des chutes."

"C'est donc, dit l'étranger, dans l'espoir d'obtenir enfin la clef du manuscrit, quelque récit de ses voyages."

"Oh ! non, répartit le bonhomme ; Bouchard l'a trouvé sur le rivage du lac Huron, dans un lieu solitaire et sauvage. Asseyez-vous, et je vais vous raconter tout ce que j'ai entendu dire à mon grand-père : le bon vieillard, il aimait à parler de ses voyages." Le petit-fils l'aimait aussi, et l'étranger écouta patiemment le long récit que lui fit son hôte, et qui, en substance, se réduisit à ce qui suit :

Il paraît que vers l'année 1700, le jeune Bouchard et ses compagnons, revenant du lac Supérieur, s'arrêtèrent sur les bords du lac Huron, près de la baie de Saguinam. D'une éminence, ils aperçurent un village sauvage, ou, en termes de voyageurs, une fumée. Bouchard envoya ses compagnons avec Séquin, son guide sauvage, à ce village, afin d'y obtenir des canots pour traverser le lac ; et en attendant leur retour, il chercha un endroit où il put se mettre à couvert. Le rivage était rempli de rochers et escarpé ; mais l'habitude et l'expérience avaient rendu Bouchard aussi agile et aussi hardi qu'un montagnard suisse : il descendit les précipices, en sautant de rocher en rocher, sans éprouver plus de crainte que l'oiseau sauvage qui vole au-dessus et dont les cris seuls rompent le silence de cette solitude. Ayant atteint le bord du lac, il marcha quelque temps le long de l'eau, jusqu'à ce qu'ayant passé une pointe de roche, il arriva à un endroit qui lui parut avoir été faite par la nature pour un lieu de refuge. C'était un petit espace de terre, en forme d'amphithéâtre, presque entièrement entouré par des rochers, qui saillaient hardiment sur le lac, à l'extrémité du demi-cercle, semblaient y étendre leurs formes gigantesques pour protéger ce temple de la nature. Le terrain était probablement inondé après les vents d'est, car il était mou et marécageux ; et parmi les plantes sauvages qui le couvraient, il y avait des fleurs aquatiques. Le lac avait autrefois baigné ici, comme ailleurs, la base des rochers ; elle était quelquefois douce et polie, quelquefois rude et hérissée de pointes. L'attention de Bouchard fut attirée par des groseillers qui s'élevaient sur les crevasses des rochers, et qui par leurs feuilles vertes et leurs fruits de couleur de pourpre, semblaient couronner d'une guirlande le front chauve du précipice. Ce fruit est un de ceux que produisent naturellement les déserts de l'Amérique du Nord, et sans doute il parut aussi tentatif à Bouchard que l'auraient pu, dans les heureuses vallées de la France, les plus délicieux fruits des Hespérides. En cherchant l'accès le plus facile à ces groseillers, il découvrit dans les rochers, une petite cavité, qui ressemblait tellement à un hamac, qu'il semblait que l'art s'était joint à la nature pour la former.

Elle avait probablement procuré un lieu de repos au chasseur ou au pêcheur sauvage, car elle était couchée de feuilles sèches, de manière à procurer une couche délicate à un homme accoutumé depuis plusieurs mois à dormir sur une couverture de laine étendue sur la terre nue. Après avoir cueilli les fruits, Bouchard se retira dans la grotte et oublia, pour un temps, qu'il était séparé de son pays par de vastes forêts et une immense solitude. Il écouta les sons harmonieux des vagues légères qui venaient se briser sur les roseaux et les pierres du rivage, et contempla la voûte azurée des cieux et les nuages dorés de l'été. Enfin, perdant le sentiment de cette douce et innocente jouissance, il tomba dans un sommeil profond, dont il ne fut tiré que par le bruit de l'eau rendue par des avirons.

Bouchard jeta ses regards sur le lac, et vit s'approcher du rivage un canot où il y avait trois sauvages, un vieillard, un jeune homme et une jeune femme. Ils débarquèrent non loin de lui, et sans l'apercevoir, gagnèrent l'extrémité opposée du demi-cercle. Le vieillard s'avança d'un pas lent et mesuré, et levant une espèce de porte formée de joncs et de tiges flexibles, (que Bouchard n'avait pas remarquée,) ils entrèrent tous trois dans une cavité du rocher, y déposèrent quelque chose qu'ils avaient apporté dans leurs mains, y demeurèrent quelque temps prosternés, et retournèrent ensuite à pas lents à leur canot. Bouchard suivit des yeux la frêle nacelle sur la verte surface du lac, et tant qu'il la pu voir, il entendit la voix mélodieuse de la jeune femme, accompagnée, à des intervalles réguliers, par celles de ses compagnons, chantant, comme il se l'imaginait, l'explication de leur culte silencieux ; car leurs gestes expressifs semblaient montrer d'abord le rivage et ensuite la voûte du ciel.

Dès que le canot eut disparu, Bouchard quitta sa couche, et se rendit à la cellule. Il se trouva que c'était une excavation naturelle, assez haute pour admettre debout un homme de

taille ordinaire, et s'étendant en profondeur à plusieurs pieds, après quoi elle se réduisait à une simple fente entre deux rochers. D'un côté, un petit ruisseau pénétrait par le toit voûté, et tombait en gouttes de cristal dans un bassin naturel, qu'il avait creusé dans le roc. Au centre de la grotte était un tas de pierres en forme de pyramide, et sur cette pyramide une soutane et un bréviaire. Il allait les examiner, quand il entendit le coup de sifflet donné pour signal par son guide ; il y répondit par le son de son cor, et au bout de quelques moments, Séquin descendit du précipice, et fut à côté de lui. Bouchard lui conta ce qu'il avait vu, et Séquin, après un moment de réflexion, dit : "Ce doit être l'endroit dont j'ai si souvent entendu parler nos anciens ; un homme de bien y est mort. Il fut envoyé par le Grand-Esprit pour enseigner de bonnes choses à notre nation, et les Hurons ont encore plusieurs de ses maximes gravés dans leur cœur. Ils disent qu'il a jeûné tout le temps de sa vie, et qu'il doit se régaler maintenant : c'est pourquoi ils lui apportent des provisions de leurs festins. Voyons quelles sont ces offrandes. . . ." Séquin prit d'abord un tortis fait de fleurs et de rameaux toujours verts : "C'est, dit-il, une offrande de noces," et il en conclut que le jeune couple était marié depuis peu. Ensuite venait un calumet : C'est dit Séquin, un emblème de paix, le don d'un vieillard ; et ceci (ajouta-t-il, déroulant une peau qui enveloppait quelques épis mûrs de blé d'Inde,) ce sont les emblèmes de l'abondance et des occupations différentes de l'homme et de la femme : le mari fait la chasse aux chevreuils, et la femme cultive le maïs. . . ."

Bouchard prit le bréviaire, et en l'ouvrant, un manuscrit tomba d'entre ses feuillets ; il le saisit avec empressement, et il allait l'examiner, quand son guide lui fit remarquer la longueur des ombres sur les lacs ; et l'avertit que les canots seraient prêts au lever de la pleine lune. Bouchard était bon catholique, et comme tous les catholiques, un bon chrétien : il honorait tous les saints du calendrier, il rêvait la mémoire d'un homme de bien, quand même il n'avait pas été canonisé. Il fit le signe de la croix, dit un *Pater*, et suivit son guide au lieu de rendez-vous. Il conserva le manuscrit comme un relique saint ; et celui qui tomba dans les mains de notre voyageur, chez le cultivateur canadien, était une copie qu'il en avait tirée pour l'envoyer en France. L'original avait été écrit par M. Mesnard, dont la mémoire vénérée avait consacré la cellule du lac Huron, et contenait les particularités suivantes :

Le P. Mesnard reçut son éducation au séminaire de St. Sulpice. Le dessein courageux et difficile de propager la religion chrétienne parmi les sauvages du Canada, paraît s'être emparé de bonne heure de son esprit, et lui avoir inspiré l'ardeur d'un apôtre et la résolution d'un martyr. Il vint en Amérique sous les auspices de madame de Bouillon, qui, quelques années auparavant, avait fondé l'Hôtel-Dieu de Montréal. De son aveu et avec son aide, il s'établit à un village d'outaouais, sur les bords du lac St. Louis, au confluent de la Grande Rivière et du fleuve St. Laurent. Ses pieux efforts gagnèrent quelques sauvages au christianisme et aux habitudes de la vie civilisée ; et il persuada à d'autres de lui amener leurs enfants, pour être façonnés à un joug qu'ils n'étaient pas en état de porter eux-mêmes.

Un jour, un chef des outaouais amena au P. Mesnard deux jeunes filles qu'il avait enlevées aux iroquois, nation puissante et fière, jalouse des empiétements des français, et résolue de chasser de son territoire tous ceux qui faisaient profession d'enseigner ou de pratiquer la religion catholique. Le chef outaouais présenta les jeunes filles au Père en lui disant : "Ce sont les enfants de mon ennemi, de Talasco, le plus puissant chef des iroquois, l'aigle de sa tribu ; il déteste les chrétiens : fais des chrétiennes de ses deux filles, et je serai vengé." C'était la seule vengeance à laquelle le bon Père eût voulu prendre part. Il adopta les jeunes filles au nom de l'église St. Joseph, à qui il les consacra, se proposant, lorsqu'elles seraient parvenues à l'âge de faire des vœux volontaires, de les leur faire prendre parmi les religieuses de l'Hôtel-Dieu. Elles furent baptisées sous les noms de Rosalie et de Françoise. Elles vécurent dans la cabane du P. Mesnard, et y furent soigneusement accoutumées aux prières et aux pénitences de l'Eglise. Rosalie était naturellement dévote ; le Père rapporte plusieurs exemples étonnants de ses mortifications volontaires : il loue la piété de Rosalie avec l'exaltation d'un véritable enfant de l'Eglise ; cependant, la religion à part, il semble avoir eu plus de tendresse pour Françoise, qu'il ne nomme jamais sans quelque épithète qui exprime l'affection ou la piété. Si Rosalie était comme le tournesol, qui ne vit que pour rendre hommage à un seul objet, Françoise ressemblait à une plante qui étend ses fleurs de tous côtés, et fait part de ses parfums à tous ceux qui s'en approchent. Le Père Mesnard dit qu'elle ne pouvait pas prier en tout temps ; qu'elle aimait à se promener dans les bois, à s'asseoir au bord d'une cascade, à chanter un chanson de son pays natal, etc. Elle évitait toute rencontre avec les outaouais, parce qu'ils étaient les ennemis de ses compatriotes. Le P. Mesnard se plaint qu'elle omettait quelquefois ses exercices de piété ; mais il ajoute qu'elle ne manquait jamais aux devoirs de la bienfaisance.

Un jour que le P. Mesnard était aux Cèdres pour une affaire de religion, Françoise entra en hâte dans la cabane. Rosalie était à genoux devant un crucifix. Elle se leva en voyant entrer sa sœur, et lui demanda d'un ton de reproche, où elle avait été courir ? Françoise lui répondit qu'elle venait des sycamores, chercher des plantes, pour teindre les plumes des souliers de noces de Julie.

"Tu t'occupes trop de noces, répondit Rosalie, pour une personne qui ne doit penser qu'à un mariage céleste." "Je ne suis pas encore religieuse, répartit Françoise. Mais, Rosalie, ce n'était pas des noces que je m'occupais : comme je revenais par le bois, j'ai entendu des gens parler ; nos noms ont été prononcés ; non pas nos noms de baptême, mais ceux que nous portions à Onnontagué." "Sûrement, tu n'as pas osé t'arrêter pour écouter," s'écria sa sœur. "Je n'ai pu m'en empêcher, Rosalie, c'était la voix de notre mère."

Des pas qui s'approchaient en ce moment, firent tressaillir les jeunes filles : elles regardèrent et virent leur mère, Genanhatenna, tout près d'elles. Rosalie tomba à genoux devant le crucifix ; Françoise courut vers sa mère, dans le ravissement d'une joie naturelle. Genanhatenna, après avoir regardé ses enfants en silence, pendant quelques instants, leur parla avec toute l'énergie d'une émotion puissante et irrésistible. Elle les conjura, leur ordonna de s'en retourner avec elle vers leur nation. Rosalie écouta froidement, et sans rien dire, les paroles de sa mère ; Françoise, au contraire, appuya la tête sur ses genoux, et pleura amèrement. Sa résolution était ébranlée : Genanhatenna se leva pour partir ; le moment de la décision ne pouvait plus se différer. Alors

Françoise presse contre ses lèvres la croix qui pendait à son cou, et dit : "Ma mère, j'ai fait un vœu chrétien, et je ne dois pas le violer."

"Viens donc avec moi dans le bois, répartit la mère, s'il faut que nous nous séparions, que ce soit là. Viens vite, le jeune chef Allewemi m'attend ; il a exposé sa vie pour venir avec moi ici. Si les outaouais l'apercevaient, leurs lâches esprits les feront se glorifier d'une victoire sur un seul homme."

"N'y vas pas, lui dit tout bas Rosalie, il n'y a pas de sûreté à quelques centaines de pas de nos cabanes." Françoise était trop émue pour pouvoir écouter les conseils de la prudence : elle suivit sa mère. Lorsqu'elles furent arrivées dans le bois, Genanhatenna renouvela ses pressantes instances : "Ah ! Françoise, dit-elle, on te renfermera dans des murs de pierre, où tu ne respireras plus l'air frais ; où tu n'entendras plus le chant des oiseaux, ni le murmure des eaux. Ces outaouais ont tué tes frères ; ton père était le plus grand arbre de nos forêts ; mais maintenant ses branches sont toutes coupées ou desséchées ; et si tu ne reviens pas, il meurt sans laisser un seul rejeton. Hélas ! hélas ! j'ai mis au monde des fils et des filles, et il faut que je meure sans enfants."

Le cœur de Françoise fut attendri : "Je m'en retourne, je m'en retourne avec toi, ô ma mère ! s'écria-t-elle ; promets-moi que mon père me permettra d'être chrétienne."

"Je ne le puis, Françoise, répliqua Genanhatenna : ton père a juré par le dieu d'Aréouski, que nulle chrétienne ne vivra parmi les iroquois."

"Alors, ma mère, dit Françoise reprenant toute sa résolution, il faut que nous nous séparions. J'ai été marquée de cette marque sainte, en faisant le signe de la croix, et je ne dois plus hésiter."

"En est-il ainsi ? s'écria sa mère ; et refusant d'embrasser sa fille, elle frappa dans ses mains, et poussa un cri qui retentit dans toute la forêt. Il y fut répondu par un cri plus sauvage encore, et en un moment, Talasco et le jeune Allewemi furent près d'elle. "Tu es à moi, s'écria Talasco, vive ou morte, tu es à moi." La résistance aurait été vaine. Françoise fut placée entre les deux sauvages, et entraînée. Comme ils sortaient du bois, ils furent rencontrés par un parti de français, armés et commandés par un jeune officier, avide d'aventures. Il aperçut au premier coup d'œil l'habillement européen de Françoise, comprit qu'elle devait être captive, et résolut de la délivrer. Il banda son fusil et visa Talasco : Françoise fut prompt à se mettre devant lui, et cria en français, qu'il était son père. "Délivrez-moi, dit-elle, mais épargnez mon père, ne le retenez pas : les outaouais sont ses ennemis mortels ; ils lui feront souffrir mille tourments avant de le mettre à mort, et sa fille en serait la cause."

Talasco ne dit rien ; il se prépara l'issue, quelle qu'elle dût être, avec une force sauvage. Il dédaigna de demander la vie qu'il aurait été fier de sacrifier sans murmure, et lorsque les français défilèrent à droite et à gauche, pour le laisser passer, il marcha seul en avant, sans qu'un seul de ses regards, un seul mot de sa bouche témoignât qu'il croyait recevoir d'eux une faveur. Sa femme le suivit. "Ma mère, lui dit Françoise de la voix de la tendresse, encore un mot avant de nous séparer."

"Encore un mot ! répondit Genanhatenna. Oui, ajouta-t-elle après un moment de silence, encore un mot—Vengeance. Le jour de la vengeance de ton père viendra : j'en ai entendu la promesse dans le souffle des vents et murmure des eaux : il viendra."

Françoise s'inclina, comme si elle eût été convaincue de la vérité de ce que lui prédisait sa mère : elle prit son rosaire et invoqua son saint patron. Le jeune officier, après un moment de silence respectueux, lui demanda où elle voulait qu'il la conduisît. "Au Père Mesnard," répondit-elle.—"Au P. Mesnard ? répartit l'officier. Le P. Mesnard est le frère de ma mère, et je me rendais chez lui, quand j'ai eu le bonheur de vous rencontrer."

Cet officier se nommait Eugène Brunon. Il demeura quelques jours à St. Louis. Rosalie était occupée de divers devoirs religieux préparatoires à son entrée dans le couvent. Elle ne vit pas les étrangers, et elle fit des reproches à Françoise de ce qu'elle ne prenait plus part à ses actes de dévotion. Françoise apporta pour excuse qu'elle était occupée à mettre la maison en état de procurer l'hospitalité ; mais lorsqu'elle fut exemptée de ce devoir, par le départ d'Eugène, elle ne sentit pas renaitre son goût pour la vie religieuse. Eugène revint victorieux de l'expédition dont il avait été chargé par le gouvernement ; alors, pour la première fois, le P. Mesnard soupçonna quelque danger que le couvent St. Joseph ne perdît la religieuse qu'il lui avait destinée ; et quand il rappela à Françoise qu'il l'avait vouée à la vie monastique, elle lui déclara franchement qu'Eugène et elle s'étaient réciproquement jurés de s'épouser. Le bon Père la réprimanda, et lui représenta, dans les termes les plus forts, le péché qu'il y avait d'arracher un cœur à l'autel pour le dévouer à un amour terrestre. Mais elle lui répondit qu'elle ne pouvait être liée par des vœux qu'elle n'avait pas faits elle-même. "Oh ! mon Père, ajouta-t-elle, que Rosalie soit une religieuse et une sainte ; pour moi, je puis servir Dieu d'une autre manière."

"Et vous pouvez être appelée à le faire, mon enfant, reprit le religieux d'un ton solennel, d'une manière que vous n'imaginez pas." "Si c'est le cas, mon bon père, dit la jeune fille en souriant, je suis persuadée que j'éprouverai la vertu de vos soins et de vos prières pour moi." Ce fut la réponse badine d'un cœur léger et exempt de soucis ; mais elle fit sur l'esprit du religieux une impression profonde, qui fut augmentée par les circonstances subséquentes. Une année se passa. Rosalie fut admise au nombre des religieuses de l'Hôtel-Dieu. Eugène allait fréquemment à St. Louis ; et le P. Mesnard voyant qu'il serait inutile de s'opposer plus longtemps à son union avec Françoise, leur administra lui-même le sacrement de mariage. Ici le Père interrompt son récit, pour exalter l'union de deux cœurs purs et aimants, et dit qu'après la consécration religieuse, s'est l'état le plus agréable à Dieu.

A continuer.

Dans un des rares salons où l'on cause encore, on parlait de la perfectibilité sociale :

—Je veux bien croire, dit la maîtresse du logis, qu'un jour viendra où le loup fera bon ménage avec l'agneau ; seulement, ils seront l'un dans l'autre, et ce n'est pas l'agneau qui sera dehors !

Quels sont les êtres les plus malheureux de la création ? La femme muette et l'homme de cinquante ans non décoré.

Les beaux esprits se rencontrent . . . dans une sottise sou-